



**HAL**  
open science

## Jardin partagé et politique de la ville : aménagement ou dispositif social?

Chloé Jareno

► **To cite this version:**

Chloé Jareno. Jardin partagé et politique de la ville : aménagement ou dispositif social?. Sustainable Urban Agricultures (UA): Vector for Ecological Transition, Jun 2017, Toulouse, France. pp. 1-1, 2017. hal-01760337

**HAL Id: hal-01760337**

**<https://hal.science/hal-01760337>**

Submitted on 6 Apr 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**Axe de recherche**

Les jardins partagés sont-ils uniquement des vecteurs de lien social et d'intégration sociale, ou des espaces à part entière dans lesquels se construit autre chose qu'une dynamique sociale au cœur des quartiers de grands ensembles ? C'est la question que nous avons choisie de poser dans le cadre de ce colloque consacré à l'agriculture urbaine. Il s'agit d'interroger les contours d'une implantation spatiale devenue aujourd'hui la norme pour les jardins partagés, à savoir les quartiers de grands ensembles. Ce questionnement s'inscrit dans le cadre plus large de notre thèse de doctorat qui aborde le jardin partagé sous l'angle du paysage. Ces jardins potagers cultivés par les habitants, issus d'un processus fort de participation, et se multipliant en particulier au sein des agglomérations urbaines (Demailly, 2014), peuvent-ils être la finalité d'un projet de paysage ? Comment une approche par le prisme du paysage permet-elle d'envisager autrement l'inscription des jardins partagés dans l'espace urbain ?



**Méthodologie de recherche**

Pour répondre aux questionnements soulevés plus en amont, nous avons établi une méthodologie en trois étapes s'appuyant chacune sur une étude à différents niveaux d'un acteur précis des jardins partagés, la Scop SaluTerre. Cette recherche est menée dans les conditions d'une convention industrielle de formation par la recherche en entreprise, inscrite donc dans le cadre de la recherche technique, qui suppose une implication dans une structure (Pernet, 2014). Mais SaluTerre est aussi un opérateur de terrain incontournable du domaine des jardins partagés. Ses deux co-fondateurs œuvrent depuis 25 ans dans ce domaine. Ils sont à l'origine de la dynamique des jardins partagés dont la plupart des villes se sont saisies aujourd'hui. Acteur historique et figure tutélaire de ce mouvement, SaluTerre est issu d'un parcours relativement atypique dans le domaine du jardin partagé.

Figure 1: Les trois axes méthodologique de recherche (Jareno, 2017)

	Objectifs	Méthode
Axe 1	<p>Interroger la notion de jardin partagé sous un angle historique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- visualiser la spécificité de SaluTerre dans la qualification de cette notion (approche socio-paysagère) et en quoi ses évolutions ont eu une influence</li> <li>- questionner fortement l'histoire communément admise des jardins partagés.</li> </ul>	Analyse des archives accumulées depuis 30 ans dans les locaux de SaluTerre.
Axe 2	<p>La structure SaluTerre et les projets qu'elle met en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- comprendre de quelle manière les notions de paysage et d'aménagement urbain interviennent dans sa méthodologie</li> <li>- expression de ces notions tant au niveau des habitants et usagers (maîtrise d'usage), que de la maîtrise d'œuvre technique et de la maîtrise d'ouvrage politique.</li> </ul>	Approche de terrain : utilisation des outils de paysagisme (cartographie, dessin) et une observation participante du processus de création d'un jardin mené par SaluTerre.
Axe 3	Application concrète d'un projet de jardin mêlant approches sociales et paysagères	Réalisation et analyse de deux projets de jardin partagé mêlant ces deux approches.

**Résultats**

**L'invention d'un cadre spatial privilégié**

Les co-fondateurs de SaluTerre, alors membres de l'association Les Jardins d'Aujourd'hui mettent en place leurs premiers jardins partagés dans les quartiers de grands ensembles au début des années 1990. Plus précisément il prend place au cœur du quartier des Aubiers à Bordeaux.



Jusqu'alors les jardins développés par l'association prennent à la fois place en ville comme à la campagne, et ne se diffusent réellement dans les quartiers de grands ensembles qu'à la fin des années 1990 (Cf. graphe ci-dessous).

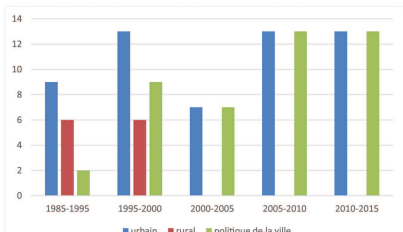


Figure 2: Nombre de jardins partagés réalisés en contexte rural, urbain et de Politique de la Ville en fonction par l'association Les Jardins d'Aujourd'hui et la Scop SaluTerre en fonction du temps (Jareno, 2017)

De fait les jardins partagés, conçus par l'association Les Jardins d'Aujourd'hui, ne sont pas à l'origine des équipements spécifiques de ce type d'espace urbain. Les quartiers de grands ensembles sont un lieu d'implantation possible. Or, à cette période, les premiers dispositifs Politique de la Ville voient le jour. Pour la première fois il s'agit de remédier au "problème des banlieues" (Donzelot, 2006) en questionnant ces derniers sur un plan social et spatial. Les premiers dispositifs mis en œuvre proposent ainsi de valoriser des initiatives locales en rapport avec le vie quotidienne des habitants (Kokoreff, Lapeyronnie, 2015). L'objectif est de permettre aux habitants de ces quartiers de participer à la revalorisation de leur cadre de vie, à travers leur implication dans la réalisation d'aménagements de proximité (Behar, 1999). Les jardins partagés et le processus de concertation qui les sous-tend trouvent ainsi un écho particulièrement favorable. En favorisant l'implication directe des futurs jardiniers dans la mise en œuvre du jardin, la concertation permet une diffusion de la pratique du jardinage mais sous-entend surtout la création d'une dynamique sociale. Celle-ci est synonyme de création de lien social (solidarité, partage, échange...) sur un espace de rencontres et de loisirs. Les jardins partagés, disposés et organisés en tant que vecteurs de lien social, entrent de fait dans les dispositifs politique de la ville. C'est par leur adéquation avec une demande institutionnelle et la multiplication des expériences en ce sens au cours des années 1990, que se tisse ce lien privilégié entre les jardins partagés et les quartiers de grands ensembles.

**Un dispositif spatial de revalorisation sociale**

La méthodologie appliquée par l'association Les Jardins d'Aujourd'hui, puis SaluTerre, propose certes une revalorisation sociale des habitants dans ces quartiers de grands ensembles, mais celle-ci est aussi envisagée par une approche spatiale.

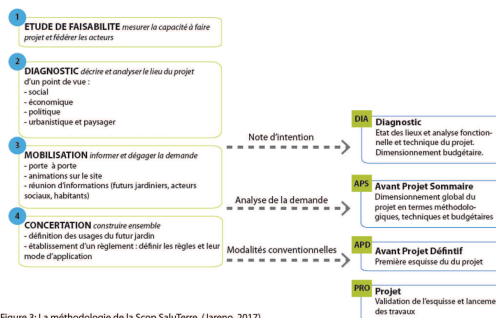


Figure 3: La méthodologie de la Scop SaluTerre (Jareno, 2017)

L'étape de mobilisation permet d'impliquer tous les habitants y compris ceux qui sont les plus éloignés de la sphère publique (association de quartier, lieux publics...) pour diverses raisons (individus inoccupés, éloignés de l'emploi repliés sur eux-mêmes, barrière de la langue...). Les étapes de concertation permettent la création d'une dynamique de groupe et l'instauration de nouveaux modes de socialisation que sont par exemple le partage, la solidarité, les échanges... Cette méthodologie est le socle d'une dynamique prenant le contre-pied d'une tendance au repli sur la sphère privée particulièrement marquée dans les quartiers de grands ensembles (Donzelot, 2006). Il est question de ré-occuper l'espace public. Effectivement, l'espace public dans ces quartiers est généralement synonyme d'insécurité, de violences urbaines (Kokoreff, Lapeyronnie, 2014).

Mais tout ceci se passe à travers la création d'un aménagement particulier que chaque jardinier s'approprie : le jardin. Dès lors, l'appropriation souhaitée et organisée par une méthodologie faisant appel à la concertation, signifie la production d'un lieu. Plus précisément il s'agit de redonner une affectation à une portion délaissée de l'espace urbain. Investis par les futurs jardiniers, donc cultivés et entretenus, ces jardins permettent une revalorisation de l'image des quartiers de grands ensembles par la requalification d'une partie des espaces publics.



Source : Marty Architecte